

CLUB DE PARIS

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE CLUB DE PARIS DÉCIDE D'UNE RESTRUCTURATION DE LA DETTE DE L'EQUATEUR

Les créanciers du Club de Paris ont conclu le 15 septembre 2000 un accord avec le Gouvernement de la République de l'Equateur conduisant à consolider plus de 880 M\$ d'arriérés et d'échéances tombant jusqu'au 30 avril 2001. Conjointement avec l'offre d'échange des obligations Brady et des euro-obligations, le rééchelonnement du Club de Paris comble entièrement le besoin de financement de l'Equateur pour l'année. Les créanciers du Club de Paris sont tombés d'accord en principe pour examiner un nouveau rééchelonnement de leurs créances dues après le 30 avril 2001.

L'accord en Club de Paris succède à l'approbation de la première revue du programme du Fonds Monétaire International. Le réaménagement proposé permet de contribuer de manière significative aux efforts de réforme et d'ajustement de l'Equateur. Dans cet objectif, une partie de l'effort financier du Club de Paris soutiendra des projets prioritaires pour le Gouvernement équatorien, avec l'appui des institutions financières internationales, améliorant ainsi les perspectives de l'amélioration de la situation économique à moyen terme.

Le rééchelonnement sera effectué selon les termes dits "de Houston" : les crédits d'Aide publique au développement sont rééchelonnés sur 20 ans dont 10 de grâce à un taux au moins aussi favorable que les taux concessionnels des crédits initiaux ; les crédits commerciaux sont rééchelonnés selon un profil progressif sur 18 ans dont 3 de grâce, au taux approprié de marché.

Sur une base volontaire et bilatérale, chaque créancier pourra également mener des opérations de conversion de dettes en projets de protection de l'environnement, en projets d'aide, en investissements ou d'autres conversions de dettes en monnaie locale.

Note de contexte

1. Le Club de Paris s'est réuni pour la première fois en 1956. Il s'agit d'un groupe informel de gouvernements créanciers principalement des pays industrialisés (OCDE). Il se réunit mensuellement à Paris avec des pays débiteurs afin de convenir avec eux d'une restructuration de leur dette.

2. Les membres du Club de Paris qui ont participé au réaménagement de la dette de l'Equateur étaient les représentants des Gouvernements de l'Allemagne, du Canada, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Norvège et du Royaume-Uni.

3. Les observateurs à cette réunion étaient les Gouvernements de la Belgique, du Brésil, du Danemark, la Fédération de Russie, ainsi que des représentants du Fonds Monétaire International, de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, de la Banque Interaméricaine de Développement, du Secrétariat de la C.N.U.C.E.D. et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique.

4. La délégation équatorienne, qui était conduite par M. Jorge GALLARDO, le Président de la commission de la négociation de la dette extérieure, a exprimé ses remerciements aux membres du Club de Paris pour leur soutien à l'amélioration de la situation économique et financière de la République de l'Equateur.

5. La réunion était présidée par M. Bruno BEZARD, Sous-Directeur à la Direction du Trésor français au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Vice-Président du Club de Paris.

6. L'accord conclu par l'Equateur avec le Fonds Monétaire International a été approuvé par le Conseil d'Administration du Fonds le 18 avril 2000.